

Arrêté préfectoral n°2023- 1731 du 02 novembre 2023  
relatif à la limitation provisoire des usages de l'eau dans le département du Cantal

Annexe 1 – Zonage des mesures de gestion

Sous-bassin	Zone de gestion	Niveau de gestion
Alagnon Haut Allier	Alagnon	Vigilance
	Haut-Allier	Vigilance
Lot	Affluents du Lot	Vigilance
	Ander - Margeride	Vigilance
	Aubrac	Vigilance
	Célé	Vigilance
	Rivière Lot	Vigilance
	Truyère aval	Vigilance
	Veyre	Vigilance
Dordogne	Cère	Vigilance
	Maronne - Auze	Vigilance
	Sumène	Vigilance
	Rhue	Vigilance